

C.A du 4 Aout 2025 à PONTIVY

Les membres du C.A se sont tous retrouvés (à l'exception de Céline LE ROY, absente excusée) sous la présidence de Rémy EON, afin de faire un large tour d'horizon du fonctionnement de notre Amicale, et des évolutions souhaitables.

1- La COMMUNICATION

Yves TOMBETTE nous a adressé le 1^{er} aout un lien pour accéder à une Newsletter (Disponible sur le site agea senior Bretagne) relative à la communication dans les associations.

Cette synthèse servira de base à nos réflexions futures, qui feront d'abord l'objet d'une première réunion le 8 Octobre à PONTIVY (Yves TOMBETTE, Guy THOMAS, Jean Paul BRASSAT, Jean-Noel RANNOU) afin de fixer les grandes lignes du débat qui interviendra ensuite lors du C.A du 24 Octobre, à PONTIVY.

La lourdeur de notre système informatique est unanimement mise en cause. Une réflexion est engagée au niveau national pour son remplacement par un futur système qui fait actuellement l'objet d'intenses réflexions et recherches.

Au niveau national, l'idée a été avancée de ne plus adresser un bulletin d'infos complet, 3 fois l'an, mais que chaque article fasse l'objet d'une newsletter séparée, avec une parution mensuelle.

Un sondage national réalisé auprès d'adhérents a montré que leur intérêt pour les infos diffusées par agea senior concernait prioritairement :

- En priorité : la vie de l'Amicale,
- Les entrées de nouveaux adhérents, et les disparitions,
- Des infos sociétales.

Suggestion d'YVON :

- Soit nous constituons une commission restreinte pour réfléchir à la communication régionale,
- Soit le sujet est débattu lors d'un prochain CA, par l'ensemble de celui-ci.

La solution retenue est un mélange des deux :

- Une commission de 4 membres (Voir ci-dessus) définira un cadre de travail,
- Qui sera ensuite soumis à l'ensemble du CA pour discussion et décision finale.

2- Le Secrétariat :

Jean Noël RANNOU souhaite mettre fin à ses fonctions de secrétaire dans 3 ans. Il faudra donc rechercher un successeur.

3- Recrutement / Nomination d'un pêcheur :

Bernard BEAUDOIN confirme son intérêt pour cette fonction.

Il suivra prochainement 2 séances de formation , et pourra bénéficier des conseils de Jean Yves LEROUX , et d'Yves TREVILLY.

Par contre il ne souhaite pas reprendre l'activité de prise de contact avec nos adhérents de 85 ans et plus, à l'occasion de leur anniversaire . Cette tâche sera répartie entre les délégués départementaux. Le secrétaire fournira en début d'année la liste des personnes concernées.

Autre action à prévoir : elle part d'un constat. Les nouveaux adhérents ne viennent pas aux AG. Il faudra donc entreprendre une action forte pour les engager à y venir, et qu'ils prennent cette bonne habitude dès le départ.

4- Nos FINANCES :

A ce jour, le montant disponible sur notre compte courant est de 3.364€. Pour mémoire il était de 3.957€ au 31/12/2014.

En 2025 nous avons encaissé 7.600 € (Dont 1.688€ reversés au national). En 2024 les chiffres respectifs étaient de 7.486€ (Dont 2.095€ pour le national).

Coût de notre AG :

- AG proprement dite = 4.152€ , coût net final après participation des adhérents = 790€
- CA du jour précédent = 4.169 € (Net = 3558€).

5- Planning de nos futures réunions :

Le 8 Octobre 2025 : Commission communication, à PONTIVY

Le 24 Octobre 2025 : réunion du CA à PONTIVY

Le 17 mars 2026, à PONTIVY

Le 28 Mai 2025 : réunion avant l'AG du lendemain (Dans le Morbihan)

Le 29 mai 2025 : Assemblée Générale annuelle.

6- Nos statuts :

Rémy propose de procéder à un toilettage de nos statuts. Un projet sera soumis en mars, en vue d'un vote lors de l'AG.

7- Habilitations :

SIGAR : 3 habilitations complètes =

- Michel HUARD,
- Bernard BEAUDOIN
- Jean Noël RANNOU

sachant que Rémy EON dispose d'une habilitation du fait de ses fonctions nationales.

WEBLOG : Yvon TOMBETTE et Jean Noël RANNOU

Banque : Michel HUARD, Céline LE ROY, Rémy EON, Jean Noël RANNOU.

8- Rôle des membres du CA :

Il découle des paragraphes précédents.

9- Honorariat :

Le CA décide de distinguer Yves TREVILLY, en raison de son long engagement au bénéfice de la profession, et de lui conférer le titre de Président Honoraire.

Rémy EON l'appellera pour l'en informer, et nous l'inviterons à une prochaine réunion, et au déjeuner qui suivra.

Pour notre prochaine réunion il faudra prévoir un réglette avec le nom de chaque participant.